



Règles et procédures d'attribution des logements sociaux

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Appréhender les principes des attributions de logements.
- ▶ Identifier les conditions d'attribution en intégrant les critères de priorités, points de vigilance et spécificités.
- ▶ Comprendre le rôle de la CALEOL, son fonctionnement.
- ▶ Préparer les dossiers pour la CALEOL.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Évaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Responsables de gestion locative
Responsables et personnels des services
d'attribution, d'accueil et clientèle

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en gestion locative et
relation client

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Les grands principes des règles d'attribution

- ▶ Le cadre de référence
- ▶ Les conditions relatives au titre de séjour des étrangers : ressortissants européens et non européens
- ▶ Les conditions de ressources et les catégories de ménage
- ▶ Les situations des personnes séparées, en procédure de divorce ou victimes de violences conjugales
- ▶ La situation des personnes bénéficiant d'un droit de visite et d'hébergement
- ▶ Le rôle de la commission d'attribution
- ▶ La mise en place d'un règlement d'attribution
- ▶ Les personnes prioritaires

2. L'enregistrement de la demande et l'accueil du demandeur

- ▶ Obligation d'enregistrement et information des droits du demandeur,
- ▶ Qualité du recueil d'information
- ▶ Réponses et conseils à apporter

3. Le traitement et le suivi de la demande

- ▶ Les pièces justificatives à demander par le bailleur pour l'instruction de la demande suite à l'arrêté du 06 août 2018.



Règles et procédures d'attribution des logements sociaux

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

- ▶ Le nouveau formulaire de demande de logement locatif suite à l'arrêté du 06 août 2018
- ▶ Obligation du bailleur et information du candidat : lors de l'enregistrement jusqu'au passage en CALEOL.
- ▶ Des recommandations écrites aux communications orales avec le candidat
- ▶ Le système de cotation et ses effets

4. La maîtrise des documents justificatifs

- ▶ L'information des locataires sur ses droits et obligations
- ▶ La portée du règlement intérieur et de la chartre d'attribution
- ▶ Les situations spécifiques

5. L'examen de la demande par la CALEOL

- ▶ La mise en place de la CALEOL numérique
- ▶ Le nouveau rôle de la CALEOL
- ▶ Les décisions de la CALEOL : attribution, attribution sous condition suspensive, non attribution, rejet
- ▶ Les motifs de non-attribution et les motifs de rejet
- ▶ La notification de la décision d'attribution au candidat
- ▶ La décision de rejet et ses conséquences pratiques

6. L'examen par le CALEOL des situations d'occupation des logements

- ▶ Sous-occupation, sur occupation, dépassement de plafond ...
- ▶ Les avis de la CALEOL à notifier aux locataires

7. Le droit au logement opposable

- ▶ Les personnes reconnues prioritaires par la commission de médiation et les conséquences pour le bailleur

8. Cas pratiques

PUBLIC

Responsables de gestion locative
Responsables et personnels des services
d'attribution, d'accueil et clientèle

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en gestion locative et relation
client

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03